



PRÉFET DE LA MARNE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

relative à la demande de déclaration d'intérêt général pour la réalisation d'une desserte forestière sur la commune de Vienne le Château présentée par la commune de Vienne le Château

En application des dispositions du code de l'environnement, une enquête publique est ouverte **du mardi 26 juin 2018 au jeudi 26 juillet 2018 inclus**, par arrêté préfectoral n° 2018-EP-01-NP du 1^{er} juin 2018, sur la demande de déclaration d'intérêt général présentée par la **commune de Vienne le Château**, en vue de réaliser une desserte forestière sur son territoire.

Pendant toute la durée de l'enquête, toute personne intéressée pourra consulter le dossier relatif à cette requête et consigner ses observations sur le registre déposé à la mairie de la commune de Vienne le Château aux heures habituelles d'ouverture au public ou par voie électronique : ddt-seepr@marne.gouv.fr.

Monsieur **Claude BERGE**, domicilié 57, rue de Rethel 51110 ISLES SUR SUIPPE, désigné en qualité de commissaire enquêteur, siégera afin de recueillir les éventuelles déclarations des intéressés :

- à la mairie de VIENNE LE CHATEAU le **mardi 26 juin 2018 de 14h00 à 17h00** - le **samedi 7 juillet 2018 de 09h00 à 12h00** – le **jeudi 26 juillet 2018 de 14h00 à 17h00**.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Direction Départementale des Territoires de la Marne, à la mairie de la commune de Vienne le Château, et consultables sur le site internet des services de l'état dans la Marne (http://marne.gouv.fr/Publications/Enquetes_publicques/Enquetes_publicques-Forêt) pendant un an.

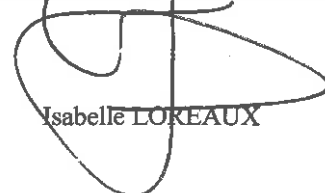
Le Préfet de la Marne est l'autorité compétente pour prendre par arrêté les décisions relatives à cette demande.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Des informations peuvent être demandées auprès de Monsieur Dominique SCHNEIDER, Maire et représentant légal de la commune de Vienne le Château – par mail à l'adresse « mairie@mairie-vienne-le-chateau.fr » ou par voie postale à Mairie de Vienne le Château, 51800 Vienne le Château, ou à la Direction départementale des territoires, par mail à l'adresse « ddt-seepr@marne.gouv.fr », ou par voie postale à DDT 51– Service environnement, eau et préservation des ressources – Cellule nature et paysage – 40 boulevard Anatole France – BP 60554 – 51022 Châlons-en-Champagne Cedex.

Châlons en Champagne, le 1^{er} juin 2018

Pour le Préfet et par délégation,
La Chef du Service Environnement, Eau
et Préservation des Ressources



Isabelle LOKEAUX